

L'énergie nous unit

**Courant
collectif**

Foire aux questions

Est-ce qu'on va avoir des éoliennes chez nous ?

Nous avons été approchés par des promoteurs éoliens. Afin de bien encadrer la démarche et de prendre le temps de consulter sa population, la MRC a adopté, lors de la séance de son conseil du 11 avril, un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour baliser et encadrer l'ensemble des démarches en lien avec le développement potentiel de l'énergie éolienne dans la région. Les ateliers de participation citoyenne prévus dans les prochaines semaines permettront notamment de discuter des enjeux relatifs aux sites potentiels. Nous vous invitons à y participer, ou encore à vous exprimer à ce sujet sur la plateforme de consultation qui sera disponible prochainement.

Est-ce qu'on va avoir un parc solaire chez nous ?

Nous avons été approchés par des promoteurs de projets solaires mais, avant toute chose, la MRC de Marguerite-D'Youville et ses municipalités souhaitent mener à bien une vaste réflexion collective sur leur avenir énergétique. C'est pour cela qu'a été lancé *Courant collectif*. Les ateliers de participation citoyenne prévus dans les prochaines semaines permettront notamment de discuter des enjeux relatifs aux sites qui pourraient être envisagés. Nous vous invitons à y participer, ou encore à vous exprimer à ce sujet sur la plateforme de consultation qui sera disponible prochainement.

Quelle est la position de ma ville sur la perte de terres agricoles qui serait engendrée par l'implantation d'éoliennes, sachant que nous avons les terres les plus fertiles au Québec ?

La protection et la valorisation du milieu agricole est une priorité pour les villes de la MRC de Marguerite-D'Youville. C'est pourquoi le 11 avril dernier, la MRC a adopté un RCI pour empêcher toute démarche non autorisée des promoteurs. De plus, nous avons prévu une participation importante du milieu agricole dans nos réflexions sur le sujet et il va de soi que tout éventuel projet ferait l'objet d'une étroite collaboration avec les acteurs concernés.

Quelle est la position de ma ville face aux éoliennes ou parcs solaires ?

Les municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville s'intéressent de près à l'avenir énergétique du territoire considérant les enjeux environnementaux et économiques qui y sont associés. En revanche, avant de se positionner et d'autoriser un projet ou non, nous souhaitons d'abord et avant tout connaître l'opinion de la communauté, entendre ses préoccupations ou recevoir ses suggestions. Nous considérons que tout éventuel projet, si projet il y a, devra être en adéquation avec les valeurs de la communauté. Par conséquent, nous sommes favorables à cette démarche de réflexion collective portant sur l'avenir énergétique du territoire et nous avons l'intention d'y participer pleinement.

Qui sont les promoteurs intéressés à développer un projet sur le territoire ?

Pour l'instant, ils ne peuvent être identifiés puisqu'il n'y a aucun projet officiel. Advenant le cas où un projet se concrétiserait au terme des ateliers participatifs et de l'analyse de l'ensemble des commentaires reçus, les partenaires retenus seront bien sûr identifiés.

Un promoteur m'a contacté.

Comment puis-je savoir qu'il est réellement un partenaire ?

Pour l'instant, il n'y a aucun projet officiel et donc aucun promoteur ne peut se présenter comme un partenaire. Des mesures ont d'ailleurs été prises pour éviter que les promoteurs sollicitent les propriétaires. Si, malgré tout, vous avez été sollicité, nous vous invitons à nous en faire part à l'adresse courantcollectif@margueritedyouville.ca en précisant votre adresse. Advenant le cas où un projet se concrétiserait, au terme des ateliers participatifs et de l'analyse de l'ensemble des commentaires reçus, les partenaires retenus seront bien sûr identifiés. Si, à ce moment-là, vous êtes intéressé à en savoir plus parce que vous êtes propriétaire d'un terrain localisé dans une zone qui aura alors été ciblée, écrivez-nous à l'adresse mentionnée plus haut, en précisant vos coordonnées.

Comment fait-on pour participer à la consultation et donner son avis ?

Nous tenons à ce que toute personne intéressée ou préoccupée par le sujet puisse obtenir tous les détails possibles et s'exprimer comme elle le souhaite. Nous vous invitons donc à :

- Participer en présentiel ou en virtuel à l'un ou les deux ateliers participatifs qui se tiendront dans les prochaines semaines. Les détails (heures, lieux, etc.) seront confirmés d'ici peu.
- Écrire votre avis ou poser vos questions en utilisant la plateforme de consultation prévue à cette fin, qui sera disponible prochainement.

Il est à noter qu'une tournée des écoles secondaires se tiendra aussi à la fin mai pour discuter avec les jeunes et les faire participer à la réflexion collective.

Quel est l'avantage pour une ville d'accueillir un parc éolien ou solaire ? Et pourquoi, s'il n'y a pas d'emplacement potentiel localisé dans ma ville, cette dernière est quand même engagée dans le processus ?

Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer s'il y aura un projet éolien ou solaire et quels seront les emplacements des éoliennes et des panneaux, s'il y a lieu, nous pouvons affirmer que de tels équipements pourront profiter à la communauté qui les accueille, mais aussi à l'ensemble du territoire de la MRC.

Avantages pour la communauté qui accueille des éoliennes :

- Compensations financières pour les propriétaires des terrains concernés ;
- Compensations financières pour certains voisins ;
- Revenus pour la municipalité partenaire dans le projet ;
- Participation à l'effort collectif de décarbonation ;
- Soutien au développement économique en fournissant des MW pour les grandes entreprises qui sont aussi des employeurs importants sur le territoire.

Avantages pour la communauté qui n'accueille pas d'éolienne :

- Réduction de la dépendance à l'impôt foncier, si la municipalité obtient des revenus en devenant partenaire du projet ;
- Participation à l'effort collectif de décarbonation ;
- Soutien au développement économique en fournissant des MW pour les grandes entreprises qui sont aussi des employeurs importants sur le territoire.

Pourquoi notre territoire intéresse-t-il les promoteurs ?

Outre le fait d'offrir des conditions naturelles propices à l'implantation d'un projet solaire ou éolien, la MRC de Marguerite-D'Youville se distingue aussi par :

- sa proximité avec le réseau de transport électrique ;
- la présence de nombreuses entreprises qui sont de grands acteurs de la décarbonation, mais qui sont aussi de grands consommateurs de MW ;
- une tradition d'initiatives portées sur la transition énergétique : création d'une usine de biométhanisation, production d'hydrogène vert, de biocarburant, de gaz naturel renouvelable;
- sa culture d'innovation : présence de trois centres de recherche en énergie (IREQ, INRS, CanmetÉNERGIE), projets en devenir de boucles de récupération de chaleur, etc.
- le leadership politique et citoyen axé sur le développement durable.

Avez-vous pensé aux nuisances environnementales, sociales et autres des éoliennes ?

C'est justement pour nous assurer de couvrir tous les aspects liés à un tel projet que nous organisons cet exercice de participation publique avant d'autoriser tout projet. Nous avons effectué des recherches et nous nous sommes documentés sur les projets réalisés ailleurs, mais nous ne voulons rien oublier ni rien supposer par rapport à nos réalités locales. Notre communauté est la mieux placée pour soulever tous les enjeux locaux possibles et participer à l'élaboration des stratégies appropriées, s'il y a lieu.

Quelle sera la structure de gouvernance du projet ?

Nous n'en sommes pas encore rendus à officialiser un projet donc la structure de gouvernance n'est pas encore définie. Nous y réfléchissons actuellement, mais nous nous laissons aussi la chance d'entendre notre communauté avant de déterminer la gouvernance du projet.

Si la communauté n'en veut pas, allez-vous réaliser le projet quand même ?

Pour l'instant, n'ayant pas encore consulté et échangé avec la communauté à ce sujet, il est trop tôt pour prendre position. Toutefois, on peut confirmer que les élus prendront effectivement leurs décisions en considérant les résultats des ateliers de participation et de la plateforme de consultation.